

Décision

Générale

colonial

Décision n° 63-412-1931 Divers.

n° 63-412-1931

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
4 mars 1931

Numéro JO
n° 412 du 31/03/1931

Date du numéro
31 mars 1931

TEXTE INTÉGRAL

un congé pour affaires personnelles de deux mois, valable à compter du 4 mars 1931, est accordé à Ibrahim Sahala, jardinier au Gouvernement. Ibrahim Sahala n'aura droit à aucune solde durant son congé,